



Hospices Civils de Lyon

L'Hôpital Edouard Herriot met en place un stationnement payant pour les usagers

A compter du 1^{er} décembre 2014



Information destinée aux professionnels du transport (ambulances, VSL, taxis...)

- Pour améliorer les conditions de circulation et de stationnement dans l'enceinte de l'hôpital.
- Parce que l'hôpital Edouard Herriot va subir d'importants travaux en son cœur, qui vont perturber fortement le stationnement et la circulation.

Pour les véhicules de secours, les ambulances et les taxis, **l'accès reste gratuit.**

Vous devez prendre un ticket « dépose minute » à l'entrée du site

La dépose se fait au plus près des pavillons sur les places « dépose-minute ». Si vous êtes amenés à stationner plus longtemps, nous vous demandons d'utiliser les places « Ambulances » ou « VSL » qui vous sont réservées.

- **Si le temps de présence ne dépasse pas 40 min** : il suffit d'insérer le ticket à la sortie pour faire ouvrir la barrière
- **Si le temps de présence dépasse 40 min** : sur présentation du bon de transport vous pouvez demander l'exonération au guichet stationnement localisé à l'entrée du site, au niveau du pavillon A (voir plan au dos)
- **Remarque : l'accès à la cour du pavillon R (consultations et hôpitaux de jour de la CLIMA) n'est accessible qu'en dépose minute.** Votre ticket vous permettra de passer la deuxième barrière.

